



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

N° 8154

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

**relatif à l'acquisition de parts dans la copropriété de l'immeuble K22 à
Luxembourg - Kirchberg**

*

Article unique.

Le Gouvernement est autorisé à acquérir pour un montant de 273 500 000 euros une part de cinq cent millièmes de la copropriété d'un immeuble en construction sur une parcelle inscrite au cadastre de la commune de Luxembourg, section ED de Neudorf sous le numéro 515/5378, lieu-dit « Rue Galileo Galilei », place contenant 72 ares 86 centiares. Ce montant correspond à la valeur 119,28 de l'indice semestriel des prix de la construction pour l'ensemble du bâtiment au 1^{er} avril 2022. Il est adapté en fonction de la variation de l'indice des prix précité.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 5 juillet 2023

Pour le Secrétaire général,

Le Président,

s. Isabelle Barra
Secrétaire générale adjointe

s. Fernand Etgen